



Revue AÉRONAUTIQUE

Nouveau

N°1

Trimestriel - Avril / Mai / Juin 2015

DE L'ANAC-TOGO

Espace Aérien Supérieur

Le Togo et le Bénin à la date du 25 Juin 2015 ont procédé à la sectorisation pour une gestion commune de leur espace.

Interview du DG ANAC

Questions au Colonel Latta Dokisime GNAMA
Directeur de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.



Nouvelle Aérogare: Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE)

Les travaux de réaménagement, d'extension et de modernisation de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) sont finis. Lesdits travaux ont été lancés officiellement par son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé.

Voyagez en toute sécurité...
Décollez de chez nous





**Président de la République
Togolaise**



**Son Excellence
Faure Essozimna GNASSINGBE**

ANAC - TOGO

Ninsao GNOFAM

Ministre des Infrastructures et du Transport du Togo



*« Je vous invite à
poursuivre vos efforts pour
le respect des normes et
recommandations
de l'OACI en matière de
sûreté et de la sécurité. »*



Colonel Latta Dokisime GNAMA
Directeur Général de l'ANAC-TOGO

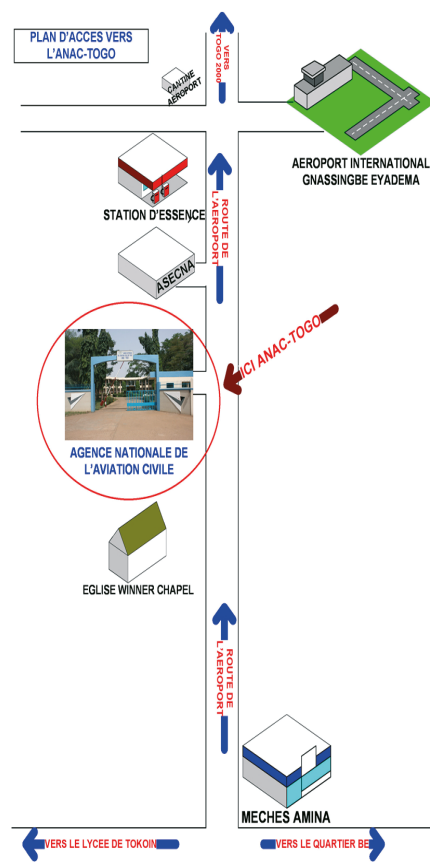
MISSIONS

La Direction de l'Aviation Civile (DAC; créée par le Décret N° 73/12 du 17 janvier 1973) aujourd'hui Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC-TOGO, créée par la loi n°2007-007 du 22 janvier 2007) est chargée d'organiser, de coordonner et d'harmoniser le transport aérien aux plans national et international.

Elle est un établissement public administratif doté d'autonomie financière et de gestion placé sous la tutelle du ministre chargé de l'aviation civile.

A ce titre, elle est chargée notamment de :

- l'exécution de la politique de l'Etat en matière d'aviation civile ;
- le suivi (CMA) de toutes les activités aéronautiques ;
- la négociation des accords internationaux dans le cadre des habilitations et mandats spéciaux conférés par l'Etat ;
- l'élaboration d'une réglementation technique de l'aviation civile conformément aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie en matière d'aviation civile et de transport aérien en application des orientations prioritaires nationales ;
- le contrôle de l'application de la réglementation nationale en vigueur et des conventions internationales signées et ratifiées par le Togo en matière de sûreté, de sécurité et de facilitation ;
- la gestion de l'ensemble des droits de trafic issus des accords aériens signés par l'Etat ;
- la coordination et la supervision de l'ensemble des activités aéronautiques et aéroportuaires et le suivi de l'activité des organisations internationales et régionales intervenant dans le domaine de l'aviation civile ;
- le suivi de la gestion du patrimoine foncier de l'Etat affecté à l'aviation civile ;
- le suivi des engagements de l'Etat en matière d'aviation civile.
- Supervision de la sécurité ;
- Agrément des ateliers de maintenance, des écoles de formations
- Suivi du Personnel PNT, PNC ;
- Délivrance des Licences PNT, PNC ;
- Audit Sécurité et Sûreté ;
- Formation des Inspecteurs.



BULLETIN D'ABONNEMENT GRATUIT

à retourner à : Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo/B.P. 2699, Lomé -TOGO

OUI: Je m'abonne pour 1 an (4 numéros)

Date & Signature obligatoires

Organisme : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Service : _____

Adresse : _____

Boite postale : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____



ANAC-TOGO

DTA/COGESTAT

Contact : 00 228 22 26 37 40

Fax: 00 228 22 26 08 60

www.anac-togo.tg

Email : stanactogo@yahoo.fr

BP : 2699 Lomé-TOGO

Périodicité- N°001

Avril-Mai-Juin 2015

Publié par ANAC-TOGO

Directeur de publication

Colonel LATTA Dokisime Gnama
Directeur Général de l'ANAC-TOGO

Rédactrice en chef

DONTEMA Masalo Hélène

Collecte et saisie des statistiques

ANWONE Abdallah; AGBOGAO
Mato'oraba; TCHABI K. Gbemi-Sola

Analyse et traitement

des statistiques

TELOU Tchilabalo Bozobendou
ADOLI Koffi Mepanou; KADANGA
Bayodéma; EDJEOU Hèzouwè

Comité de Rédaction

MEDEZI Magnim; KUDAWOO Séna
Kodjo;BADJINA Koffi; Dovéné D.
TEVI-BENISSAN; BATANTA
Badadé; NAPO – KOURA
Tchontchoko; BAFEI Mèfèinoyou

Chef Projet

AYASSOU Rita



Conception graphique

Imagin' Créations

Photos

Imagin' Créations

Toute reproduction des textes et
des images publiés dans ce numéro
est rigoureusement interdite.



20 Transport Aérien Forum sur le développement du Fret Aérien en Afrique

L'Organisation de l'aviation civile internationale a choisi le Togo pour son premier forum en Afrique à propos du développement du fret. Lomé, la capitale du Togo, a été l'hôte d'un important forum sur le développement du fret en Afrique, le premier du genre à se tenir sur le continent. La rencontre est organisée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-Togo) en collaboration avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

21 Aviation civile: Zoom sur quelques activités aéronautiques de l'ANAC-TOGO

Quelle distinction avec l'ASECNA :Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar?

06 Éditorial

Cette revue vous fournit différentes données concernant la circulation aérienne durant le second trimestre écoulé.

07 Histoire de l'Aéronautique

Histoire de l'aviation: les héros de la conquête du ciel, les avions de légende, l'aviation civile et militaire...

09 Mouvements par catégories d'aéronefs

L'OACI définit 3 catégories d'aéronefs selon la masse maximale au décollage

10 Actualité de la SALT

La prévention des risques incendies et l'utilisation des extincteurs.

12 Trafic en survol de l'espace aérien

25 juin 2015 ! A cette date, le Bénin et le Togo annoncent la décision d'une gestion commune de leur espace aérien.

14 Interview du Directeur de ANAC-TOGO

Colonel LATTA Dokisime Gnama, Directeur de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC - TOGO)

18 Les statistiques du tourisme au TOGO

Veille info tourisme: L'ANAC -TOGO publie par le biais de la revue un volume important d'études économiques sur le tourisme

EDITORIAL



J'ai le plaisir de vous adresser la revue aéronautique de l'ANAC-TOGO Numéro 1 pour les mois de Avril, Mai et Juin 2015. Cette revue vous fournit différentes données concernant la circulation aérienne en matière civile au TOGO durant le deuxième trimestre 2015.

De nos jours, sur le plan mondial, le transport aérien joue un rôle majeur dans le développement économique et social d'un pays. Il emploie directement et indirectement 56,6 millions de personnes et contribue pour près de 2,2 billions de dollars au produit intérieur brut (PIB). En 2014 le nombre de passagers aériens a atteint 3,3 milliards et pour 5,3 billions de dollars de fret. Notons que 1 billion de dollars fait 1000 milliard de dollars.

C'est l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), une institution spécialisée des Nations Unies, qui s'occupe du développement sûr, ordonné, et efficace de l'Aviation Civile. Elle a été créée le 07 décembre 1944 par la Convention de Chicago. Elle élabore et suit la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées dans les domaines de la sécurité, de la sûreté, et de la protection de l'environnement.

Au Togo c'est l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-TOGO), créée par la loi N° 2007-007 du 22 janvier 2007 qui est l'organe du gouvernement chargé de la mise en œuvre de la politique du Togo en matière d'Aviation Civile.

L'ANAC-TOGO compte se servir de la présente revue aéronautique pour informer tant le public national, qu'international sur les données statistiques du transport aérien, et sur l'Aviation Civile Togolaise.

Ainsi la revue du deuxième trimestre 2015 renferme les informations relatives à l'aéronautique, au tourisme, et au service de la navigation aérienne.

Il est à noter que le Togo a abrité du 05 au 07 Août 2014, la 1ère réunion sur le Fret en Afrique organisée par l'ANAC-TOGO et l'OACI. Un Memorandum d'Entente (M.O.U) et un plan d'action ont été adoptés. Le Président du Conseil de l'OACI le Docteur Olumuyiwa Benard Aliu était présent, ainsi que 275 participants de Haut Niveau ont honoré de leur présence. Cette cérémonie a été ouverte par le Premier Ministre Mr AHOOMEY Zounou.

Vous pourrez retrouver ce bulletin ainsi que beaucoup d'autres informations relatives à la circulation aérienne au TOGO sur notre site internet <http://www.anac-togo.com>.

Colonel LATTA Dokisime Gnana
Directeur de l'ANAC-TOGO

HISTOIRE DE L'AERONAUTIQUE

Une aventure d'un siècle et demi

Histoire de l'aviation

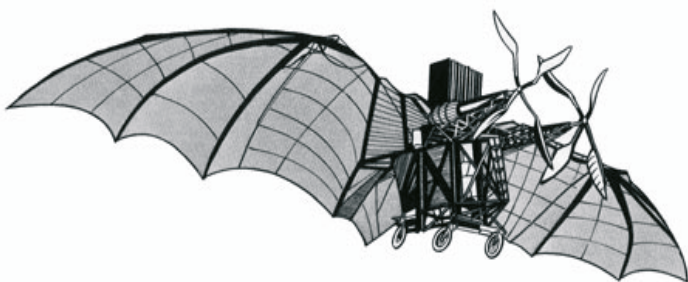
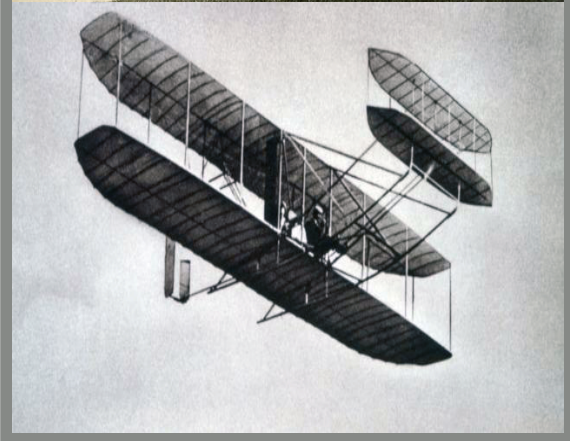
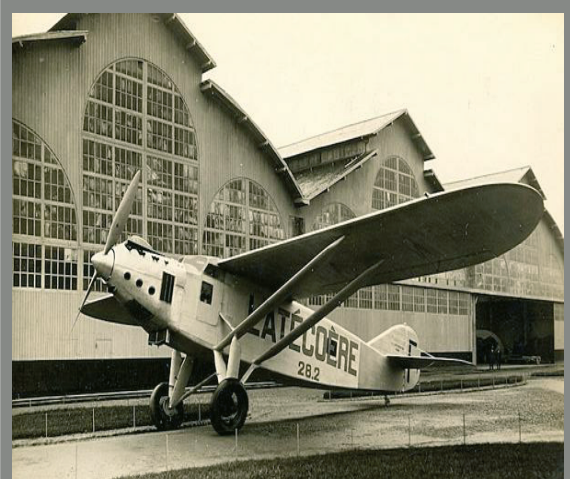
Attachez vos ceintures...

Le 17 décembre 1903, une poignée de personnes dont des promeneurs de la plage américaine de Kitty Hawk en Caroline du Nord assistent à un spectacle surprenant. Un drôle d'oiseau artificiel aux ailes fixes fait de bois et de toile s'élève du sol. Aux jumelles, il leur semble même apercevoir la silhouette d'un homme allongé dans cette étrange structure et, derrière lui, deux larges hélices en mouvement. Le Flyer, avion des frères Wright, vient de réaliser le premier vol motorisé et contrôlé de l'histoire de l'aviation. Le vol dure 12 secondes et 36 mètres sont parcourus.

Le 27 avril 2005, sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac, 40 000 spectateurs retiennent leur souffle en voyant décoller le plus gros avion du monde, l'A380, dernier-né du géant industriel Airbus, pour son vol inaugural. Le plus gros avion de transport civil, l'A380, décolle devant les caméras du monde entier.

Un peu plus d'un siècle sépare ces deux événements. Un siècle pendant lequel l'homme a, par tous les moyens, cherché à réaliser l'un de ses rêves les plus fous: voler.

Bien sûr, l'histoire de l'aviation ne commence pas par le vol des frères Wright et ne se terminera pas avec l'A380. Elle a commencé bien avant, lorsque l'homme a cherché à imiter le vol des oiseaux, en rêve, mais aussi dans la réalité, comme en témoignent les nombreux essais de saut dans le vide avec des ailes de fortune attachées aux bras. Des intrépides «sauteurs de tours» qui se jetaient dans le vide équipés d'ailes artisanales aux appareils du futur, comme l'avion solaire ou l'aile volante, en passant par la «chauve-souris à vapeur» de Clément Ader ou le Blériot XI, premier avion à traverser la Manche.



Aussi, des divinités ailées ou utilisant des moyens de déplacement aériens existent sous toutes ces civilisations, Isis en Egypte, Icare en Grèce, Bouddha en Inde.

La Chine, qui connut très tôt le cerf volant et la fusée, eut peut être l'idée de les associer, préluquant ainsi à notre aviation contemporaine, mais aucun document n'est suffisamment concret afin de pouvoir déterminer avec certitude qu'il en fut ainsi.

Il faut attendre la Renaissance avec Léonard de Vinci pour avoir des notes et des écrits sur ses observations relatives au comportement des oiseaux ainsi qu'une étude approfondie et rationnelle de l'anatomie de ces derniers.

Certains de ses croquis sont d'une importance particulière pour l'avenir de l'aviation, ils portent sur l'hélicoptère et le parachute.



« Dès lors que vous aurez goûté au vol, vous marcherez à jamais sur terre les yeux levés vers le ciel. »

Léonard de Vinci.

Cependant, c'est en abandonnant l'idée d'une machine volante battant des ailes comme un oiseau et en se tournant vers un avion planant et propulsé par un moteur que les pionniers de l'aviation ont ouvert la voie à ce qui allait devenir l'une des plus belles épopées humaines.

Dans les prochains numéros nous irons à la découverte de différents types d'avions qui ont existés jusqu'à nos jours à travers l'évolution qu'a connue l'industrie aéronautique depuis ses débuts.

Embarquez à bord d'avions de légende : le Spirit of Saint-Louis de Charles Lindbergh, le Spitfire ou, plus près de nous, le Concorde et le Rafale. Revivez les exploits des héros de l'Aéropostale et du terrible Baron rouge. Apprenez comment vole un avion. Les «choses de l'air» n'auront plus aucun secret pour vous !

Et bien non !

Il ne s'agit pas ici d'apprendre à piloter un avion mais bien de découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'aviation.

L'histoire de l'aviation est passionnante à plus d'un titre. Tout d'abord parce qu'elle est courte et récente. Comme elle naît avec la photographie et le cinéma, de nombreuses archives nous montrent ces «merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines», les foules enthousiastes qui se précipitent aux grands salons aéronautiques du début du siècle ou encore

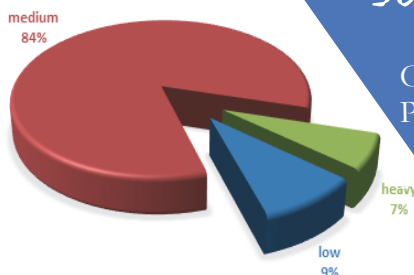
l'atterrissage d'un héros de l'aviation venant de battre un nouveau record. Elle nous captive également parce qu'elle nous est familière. En effet, ne suffit-il pas d'évoquer les noms de Blériot, Lindbergh, Saint-Exupéry, Nungesser, Coli ou Hélène Boucher pour qu'aussitôt leur visage serré dans leur casque de cuir, au premier plan devant leur avion, nous revienne en mémoire ?

A propos, savez-vous pourquoi un avion se nomme avion ?

C'est cela ... Oui.

Répartition des mouvements par catégorie d'aéronefs

L'OACI définit 3 catégories d'aéronefs selon la masse maximale au décollage.



Répartition moyenne des mouvements d'aéronefs par catégorie au cours du 2ème trimestre

On obtient de façon générale la répartition par type qui correspond: Pour la catégorie " faible tonnage", aux aéronefs de type C152, PA 28, BE 20 etc.

Pour la catégorie "moyen tonnage", aux aéronefs de type ATR 42, ATR 72, F A 900, FA7X, FK 28, B737, DH8D, A320, B757

Pour la catégorie "gros porteurs", aux aéronefs de type B767,330, A340, B777, B747

Il faut noter que le record de types d'aéronefs utilisés sur forme est tenu par les aéronefs de type DH8D pour plus de 400 mouvements par mois (environ 36%) suivi par les B737- toutes versions confondues à près de 300 mouvement en moyenne par mois (24% environ). Très loin derrière la base militaire ressort à près de 6% des mouvements avec l'utilisation du BE 20.

	Avril	Mai	Juin
Faible Tonnage	9%	9%	10%
Moyen tonnage	82%	85%	85%
Gros Porteur	9%	6%	6%

Le tableau ci-contre montre la répartition mensuelle des mouvements d'aéronefs par catégorie qui ont utilisé la plate forme aéroportuaire au cours du second trimestre 2015



GROS-PORTEUR (HEAVY)
Tous les types d'aéronefs de masse supérieure ou égale à 136 tonnes.



MOYEN TONNAGE (MEDIUM)
Tous types d'aéronefs de masse inférieure à 136 tonnes mais supérieure à 7 tonnes



FAIBLE TONNAGE (LOW)
Tous types d'aéronefs de masse inférieure ou égale à 7 tonnes